

Annexe : Synthèse du pré diagnostic environnemental

Commune de ARGENTAN (61)

Le pré diagnostic écologique repose sur une analyse bibliographique et un passage de terrain réalisé en septembre. Il permet d'identifier des premiers niveaux d'enjeux :

- **Avifaune :**

Le site et ses abords présentent un enjeu localement fort pour l'avifaune, en lien avec la mosaïque d'habitats présents. La friche et les milieux ouverts associés peuvent être utilisés comme zones d'alimentation et de déplacement par plusieurs espèces d'oiseaux, dont certaines d'intérêt patrimonial connues ou susceptibles d'être présentes dans l'environnement proche. Les haies, fruticées et lisières boisées périphériques constituent des habitats plus favorables pour certaines espèces de milieux ouverts et semi-ouverts, justifiant une attention particulière quant au calendrier des travaux et à la préservation des continuités écologiques.

- **Flore et habitats :**

La zone d'implantation potentielle est majoritairement composée d'une prairie en déprise / friche herbacée, anciennement exploitée, sans habitat naturel remarquable identifié. Aucun habitat à enjeu fort n'est présent au sein de la ZIP. Néanmoins, le contexte paysager, incluant des haies et des boisements en périphérie, peuvent conférer au site une fonction écologique locale.

- **Chiroptères :**

Le potentiel de gîtes au sein de la zone d'implantation est jugé nul à très faible, en raison de l'absence d'arbres favorables et de structures bâties. En revanche, le site et ses abords, notamment en lien avec les haies, lisières boisées et la proximité de la vallée de l'Orne, peuvent constituer une zone de chasse ou de transit pour certaines espèces de chiroptères.

- **Amphibiens et reptiles :**

Les enjeux sont globalement faibles pour les amphibiens au sein de la ZIP, en l'absence de zones humides fonctionnelles. Toutefois, la proximité de milieux humides et du réseau hydrographique rend possible la fréquentation ponctuelle du site par certaines espèces. Pour les reptiles, la friche et les zones ensoleillées peuvent offrir des zones favorables à la thermorégulation et aux déplacements, conférant un enjeu faible à localement modéré.

- **Entomofaune :**

La friche herbacée et les habitats périphériques sont globalement favorables à l'entomofaune, notamment aux insectes de milieux ouverts (lépidoptères, orthoptères, odonates en chasse). La présence ou le potentiel de présence d'espèces d'intérêt patrimonial est identifié, conduisant à qualifier l'enjeu comme faible à modéré, sous réserve du maintien d'une gestion du site adaptée.

Annexe : Conclusions générales du pré diagnostic environnemental

Commune de ARGENTAN (61)

Au regard des éléments issus de l'analyse bibliographique et du passage de terrain réalisé en septembre 2025, le site de Beaulieu s'inscrit dans un contexte écologique dominé par une friche en déprise, au sein d'un environnement bocager et à proximité de milieux naturels fonctionnels, notamment la vallée de l'Orne.

Le pré diagnostic met en évidence la présence d'un enjeu écologique fort pour l'avifaune, lié principalement aux fonctionnalités du site en tant que zone d'alimentation et de transit, et de manière plus ponctuelle comme habitat potentiel pour certaines espèces de milieux ouverts. Cet enjeu, bien que notable, concerne des usages fonctionnels et majoritairement saisonniers, et ne repose pas sur la présence avérée d'habitats de reproduction structurants ou d'habitats naturels remarquables au sein de la zone d'implantation potentielle.

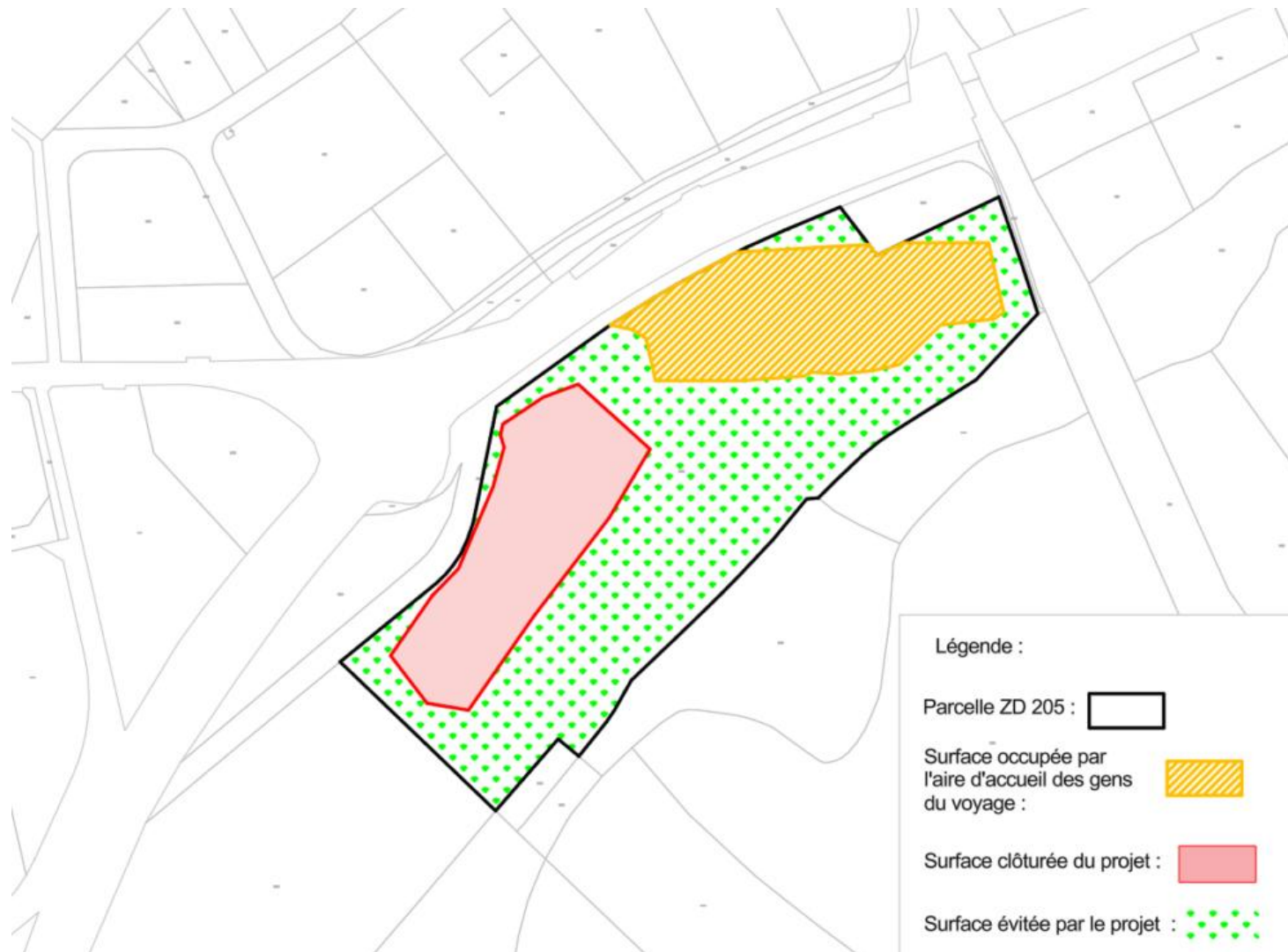
Les autres compartiments écologiques (flore et habitats, chiroptères, amphibiens, reptiles et entomofaune) présentent des enjeux globalement faibles à localement modérés, en lien avec le caractère ordinaire des habitats présents et la fonctionnalité écologique du site à l'échelle locale.

Dans ce contexte, et sous réserve de la mise en œuvre effective de mesures d'évitement et de réduction adaptées, notamment en matière de préservation des continuités écologiques et de maîtrise du calendrier des travaux, le projet n'est pas susceptible, à ce stade du pré diagnostic, d'engendrer des incidences notables sur l'environnement.

Annexe : Mesures environnementales portées par OneMW (1/2)

Commune de ARGENTAN (61)

La première, et de loin la plus structurante, des mesures environnementales mises en œuvre sur ce site repose sur une stratégie d'évitement importante de la parcelle. En effet, sur une surface totale de 50 033 m², le projet se limite à l'occupation d'environ 10 050 m², soit environ 20,1 % de la surface totale, ce qui traduit une emprise volontairement très restreinte. Cette implantation réduite permet de préserver près de 80 % du site, en particulier la partie sud de la parcelle, identifiée comme la zone la plus sensible d'un point de vue écologique. Cette logique d'évitement constitue la mesure ERC la plus efficace et la plus déterminante, l'évitement étant reconnu comme le levier prioritaire.



Annexe : Mesures environnementales portées par OneMW (2/2)

Commune de ARGENTAN (61)

Phase du projet	Milieu / enjeu concerné	Type de mesure (ERC)	Mesure proposée	Objectif environnemental
Conception	Continuités écologiques (haies, lisières)	Évitement	Implantation du parc en dehors des lisières boisées du site. Mise en place d'une zone tampon de 5m minimum par rapport à cette lisière	Préserver les corridors écologiques et les déplacements de la faune
Conception	Trame verte et bleue	Évitement	Maintien de bandes tampons végétalisées en périphérie du site	Limiter la rupture des continuités écologiques
Conception	Avifaune patrimoniale	Évitement	Évitement des secteurs périphériques identifiés comme favorables à l'avifaune	Limiter le dérangement et la perte d'habitats
Travaux	Faune	Évitement	Débroussaillage en plusieurs fois pour favoriser la fuite	Éviter l'installation d'espèces sur site avant travaux
Travaux	Avifaune	Évitement	Programmation des travaux hors période de reproduction (mars à août) Le défrichement se fera en début d'hiver	Éviter le dérangement de la faune potentiellement présente
Travaux	Mammifères, reptiles, amphibiens	Réduction	Démarrage progressif du chantier et débroussaillage doux	Permettre la fuite des individus
Travaux	Sols et végétation	Réduction	Balisage strict des zones de travaux et limitation des circulations d'engins	Réduire l'emprise et le tassement des sols

Phase du projet	Milieu / enjeu concerné	Type de mesure (ERC)	Mesure proposée	Objectif environnemental
Travaux	Espèces exotiques envahissantes	Réduction	Gestion spécifique des terres excavées et nettoyage des engins	Limiter la dispersion des EEE
Travaux	Déchets	Réduction	Nettoyage préalable du site (dépôts existants) et plan de gestion des déchets de chantier	Améliorer l'état écologique initial du site
Exploitation	Flore et habitats	Réduction	Gestion extensive de la végétation sous panneaux (fauche tardive ou pâturage ovin)	Maintenir une prairie fonctionnelle et favorable à la biodiversité
Exploitation	Avifaune et chiroptères	Réduction	Absence d'éclairage nocturne permanent	Limiter le dérangement nocturne
Exploitation	Petite faune terrestre	Réduction	Clôtures perméables à la petite faune (passages réguliers en pied de clôture)	Maintenir les déplacements des espèces
Exploitation	Paysage et bocage	Réduction	Conservation et, si besoin, renforcement des haies existantes en périphérie	Intégration paysagère et écologique du projet
Exploitation	Amphibiens / reptiles	Réduction	Création de micro-habitats (tas de pierres, bois mort) en périphérie	Offrir des zones refuges

Le porteur du projet s'engage à mettre en œuvre l'ensemble des mesures décrites ci-dessus. Il veillera à leur application effective tout au long du projet.